

« En affaiblissant les universités, on affaiblit toutes les politiques publiques » (G. Gellé à l'AN)

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Actualité n°301376 - Publié le 27/09/2023 à 18:08

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 29/09/2023 à 09:17



Écoutez cet article

Powered by Podle

00:00

00:00  

« Que dirait-on si pour des raisons budgétaires, demain les universités étaient contraintes de former moins de médecins alors que l'on en manque déjà cruellement. De former moins d'ingénieurs et de techniciens quand on sait les besoins immenses de l'industrie. De former moins de professeurs quand on connaît les difficultés de recrutement de l'éducation nationale. Car la réalité est bien celle-ci : nous allons devoir être prudents dans nos recrutements d'enseignants-chercheurs puisque nous n'aurons pas de quoi les payer. En affaiblissant les universités, on affaiblit toutes les politiques publiques de notre pays. »

C'est ce que déclare [Guillaume Gellé](#), président de France Universités, devant la commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale, le 27/09/2023. Il revient sur la situation budgétaire des universités, alors que le même jour est présenté par le Gouvernement le projet de loi de finances pour 2024.

Le président de France Universités souhaite ainsi « tirer le signal d'alarme » devant les députés, sur la non-compensation totale des mesures de revalorisation salariale des agents publics dites Guerini. « La facture finale que nous découvrirons dans le PLF (Projet de loi de finances) devrait dépasser les 150 M€. Cela s'ajoute aux 200 M€ de 2022 et aux 130 M€ de 2023 non compensés, alors que nos universités sont frappées de plein fouet par l'inflation et l'augmentation des factures énergétiques. »

Il ajoute : « Les universités ne demandent pas un chèque en blanc. Elles sont responsables. Elles gèrent de l'argent public, y compris quand c'est de l'argent de l'apprentissage. »

Il invite aussi les députés à se saisir « de la clause de revoyure de la LPR (Loi de programmation de la recherche pour les années 2021 à 2030 et portant diverses dispositions relatives à la recherche et à l'enseignement supérieur) prévue en 2024, pour raccourcir sa durée initiale, à sept ans. Il en va de la qualité de notre recherche fon-

damentale, celle d'où viennent les progrès techniques et les innovations ».

Fonds de roulement : « Cet argent ne dort pas, c'est une réserve de précaution »

« L'analyse des fonds de roulement faite par France Universités n'est pas la même que celle de Bercy », déclare Guillaume Gellé, en réponse aux questions de députés. Selon lui, cela vient notamment de règles imposées aux universités en matière comptable.

« Quand on élabore le budget d'une université, il y a un dialogue avec les services de l'État, notamment en matière d'investissement. Nous avons des projets pluriannuels d'investissement, habituellement sur trois ans. Nous ne pouvons pas mettre dans nos projets pluriannuels tous les éléments qui pourraient être intégrés. Cet argent qui n'est pas dans le PPI (Plan pluriannuel d'investissement) — puisque les services de l'État nous ont refusé de le faire — n'est pas fléché. Vu de Bercy, c'est cet argent qui dort. Pour autant, des projets immobiliers, les universités en ont, à l'échelle de plus de trois ans. »

Guillaume Gellé met en avant « une vision prudentielle de l'argent public », rappelant par ailleurs que les universités n'ont pas le droit d'emprunter.

« Elles doivent avoir la capacité à agir pour couvrir des événements particuliers, s'il y en a. Nous en avons chaque année, liés à des orages, par exemple, qui abiment du matériel scientifique. Or si nous n'avons pas de fonds de roulement, nous ne pouvons rien faire, ce qui peut handicaper la performance en recherche des établissements et partenaires. Cet argent ne dort pas : c'est une réserve de précaution. »

Il estime ainsi les fonds de roulement non fléchés des universités à 600 M€, « soit moins de 10 M€ par université ». Il pointe aussi les notifications tardives du ministère :

« Quand les dotations arrivent en décembre, si vous êtes un bon gestionnaire, vous n'avez pas forcément intégré les dépenses tant que vous n'êtes pas sûrs que vous aurez ces recettes. Chaque année, on a de l'argent qui tombe dans nos fonds de roulement, car ce sont des dotations de fin d'année qui n'avaient pas été anticipées ni dans les dotations intermédiaires, ni dans les dotations initiales. »

Les Comp (Contrat d'objectifs, de moyens et de performance), « une première réponse, mais des crédits insuffisants »

« Nous pensons à France Universités que nous n'avons pas les moyens de répondre aux attentes du pays. Depuis 2006, nous notons une baisse de 20 % des financements des études par étudiant. Nous avons appelé il y a plusieurs mois à une loi de programmation de l'enseignement supérieur, pendant de la LPR. Il faut donner de la visibilité à l'université pour se projeter sur le long terme », indique le président de France Universités.

Selon lui, les Comp (Contrats d'objectifs, de moyens et de performance) « sont une première réponse, mais les crédits engagés sont à l'heure actuelle inférieurs aux besoins identifiés pour répondre aux objectifs formulés ».

« Les universités sont prêtes à suivre le contrat qu'a chaque établissement avec l'État pour répondre aux objectifs fixés ensemble, accompagnées d'un certain nombre de moyens pour les relever. Cette gestion de l'argent public par l'université a bien changé. On le voit dans nos réponses aux appels à projet.

Il faut faire évoluer le mode de financement des universités : si c'est par contrats d'objectifs, de moyens et de performance, il faudra passer à la vitesse supérieure en termes d'enveloppe. »

Rénovation énergétique : « Nous sommes loin des 7 Md€ nécessaires »

Guillaume Gellé revient aussi sur le volet de la sobriété énergétique, et notamment des bâtiments. « Il y a un an, les universités ont pris leurs responsabilités et se sont pleinement engagées dans l'effort national initié par le Gouvernement afin d'atteindre la baisse de 10 % de consommation énergétique à l'horizon 2024. Mais ce passage à la sobriété ne saurait se résumer à une baisse de consommation. Les présidents et présidentes d'université sont convaincus que la mise en œuvre du plan climat doit s'accompagner d'une politique ambitieuse de rénovation et de décarbonisation des campus », dit-il.

« Avec 18,5 millions de mètres carrés, le parc universitaire est le 3^e patrimoine de l'État, et 40 % de ce patrimoine universitaire est qualifié de passoire énergétique. Il ne sera donc pas possible d'atteindre les objectifs fixés par l'État sans investir fortement dans la rénovation du parc universitaire.

Nous nous réjouissons des annonces de la Première ministre [Élisabeth Borne](#) d'intégrer environ 600 M€ sur la rénovation du bâti de l'État dans le PLF 2024. Mais nous sommes cependant très loin des besoins estimés à minima à 7 Md€ par l'État lui-même pour les seules universités. »



France Universités

Association qui réunit une centaine de membres votant (présidents d'université, directeurs d'écoles normales supérieures, d'INP, d'INSA, administrateurs généraux) et des membres associés.

Elle s'appuie sur l'Amue (Agence de mutualisation des universités et établissements) qui contribue à l'élaboration d'une offre logicielle et à la formation des personnels de l'enseignement supérieur.

Catégorie : Associations, réseaux

Général

Date de création	1971
Statut	Association loi 1901 reconnue d'utilité publique
Missions et objectifs	<ul style="list-style-type: none">• Force de proposition et de négociation auprès des pouvoirs publics, des différents réseaux de l'enseignement supérieur et de la recherche, des partenaires économiques et sociaux et des institutions nationales et internationales.• Soutien aux présidents dans leurs nouvelles missions.• Promotion de l'Université française et de ses valeurs en France et à l'étranger.
Membres	Une centaine de membres votants (présidents d'université, directeurs d'écoles normales supérieures, d'INP, d'INSA, administrateurs généraux) et des membres associés.
Présidence	Bureau élu en décembre 2022 composé de : Président : Guillaume Gellé Vice-présidents : <ul style="list-style-type: none">• Dean Lewis• Virginie Dupont

Chiffres clés

Personnels	<ul style="list-style-type: none">• Une équipe permanente : 27 personnes.• Des conseillers et consultants : 7 personnes.
------------	---

Fiche n° 1765, créée le 05/05/2014 à 12:19 - Màj le 14/01/2022 à 15:46